

Image not found or type unknown



Repos compensateurs et modulation

Par **Bubu**, le **14/12/2008** à **01:13**

Bonjour, j'aurai voulu savoir quel était le principe des repos compensateurs, comment en obtient-on en fonction du nombre d'heures que l'on a effectué? Précisions: je travaille dans une entreprise de plus de 20 salariés, il m'arrive de faire plus de 48 par semaine (parfois même pas trente quand il y a moins de travail) et nous sommes sous le régime de la modulation. Alors, doit-on tenir compte du nombre d'heures effectuées dans la semaine pour avoir des repos compensateurs ou tenir compte du nombre d'heures effectuées en fin d'année en plus du contingent annuel? J'espère avoir été le plus complet dans les détails. En l'attente de vos futures réponses, merci à vous. ;)